

Alliance suisse des samaritains : comité central

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **29 (1921)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec le plus grand soin sur l'hygiène générale des nourrices (bains, exercice, repos, etc.) et sur leur alimentation (quantité, préparation des aliments, intervalles entre les quatre repas quotidiens, etc.) réglée rigoureusement.

M. le sénateur Ciralo, président de la Croix-Rouge italienne, a déclaré en recevant en don la fondation, que l'Institution

part d'assistance ». Et après avoir annoncé le désir qui lui a été exprimé par la reine d'Italie de confier à la Croix-Rouge italienne le dispensaire infantile qu'elle a fondé, pour qu'il soit dirigé sur les données de l'Institut Maraini, il déclare qu'il espère voir s'ériger bientôt à ses côtés un hôpital pour les enfants qui, en quittant l'Institut, ont encore besoin de soins



sera maintenue non seulement au niveau élevé auquel elle est parvenue, mais constituera un des éléments de l'œuvre d'assistance de l'enfance. « Nous voulons », dit-il, « qu'autour de cet édifice surgisse une cité de l'enfance et qu'auprès de cette fondation d'autres encore s'élèvent pour continuer un pieux devoir envers les enfants qui ne peuvent plus trouver ici leur

et pourront y être accueillis après leur année révolue.

C'est là tout un programme d'assistance à l'enfance, auquel la Croix-Rouge italienne voue, avec amour et intelligence, une large part de ses énergies et de ses ressources.

(Extrait du *Bulletin de la Ligue des Croix-Rouges*, n° 12, 1921, qui a bien voulu mettre les clichés à notre disposition.)

Alliance suisse des samaritains, Comité central

Dans sa séance du 15 octobre, le Comité central a reçu comme *nouvelles sections*: Bellinzzone (croce verde), Schüpheim, Ottenbach, Malleray, Auvernier, Granges (Soleure), Les Planchettes, Si-

griswil, Waltenschwil, Lenk, Thierstein, Bernhardzell, Innertkirchen, Bulle, Rothenthurm et Rochefort.

Nous notons avec plaisir 6 nouvelles sections romandes. (Réd.)

La vente des cartes du 1^{er} août a donné un résultat excellent. Les sociétés de samaritains ont écoulé 448,052 cartes, de sorte que le capital nécessaire à la fondation « Travail » est assuré. Plusieurs sections ont vendu avec succès des mouchoirs à Croix-Rouge, des fleurs, des drapeaux, dont le produit revient à la caisse de secours de l'Alliance. Les comptes ne sont pas encore définitivement bouclés.

Comme *délégués* à la Direction de la Croix-Rouge suisse, le Comité central a désigné M. A. Seiler-Vevey, président de l'association, et M. A. Rauber, secrétaire central.

Le comité a décidé d'appuyer vivement la propagande au moyen de confé-

rences de la Croix-Rouge suisse (tuberculose, maladies vénériennes) et d'engager les sections à s'inscrire pour ces séances destinées à éclairer la population sur les fléaux du pays.

Concours de photographies. Ce concours a été décidé à l'unanimité par le Comité central (voir dans le prochain numéro: « *Concours de photos* »).

Perfectionnement des moniteurs. Il est décidé qu'un cours de répétition et de perfectionnement pour moniteurs et monitrices aura lieu en 1922, et que les sections de moniteurs recevront des subventions; le détail sera publié dans un prochain numéro. R.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève, société des samaritains. — Pour des motifs d'économie (combien justifiée!) cette société a décidé de ne publier que tous les deux ans son rapport. Nous avons sous les yeux ceux de 1919-1920 qui viennent de paraître en une jolie plaquette de 80 pages.

Ce que font à Genève les ambulancières samaritaines, les ambulancières auxiliaires, les sauveteurs samaritains, quelle a été l'activité du Dispensaire, des différents services sanitaires lors de diverses festivités, ce qu'a prêté l'office sanitaire, en fait de matériel pour malades, quels cours ont été donnés aux membres de la société, tout cela remplit la première partie de la brochure.

Au point de vue financier, nous voyons que les dépenses de la section ont dépassé de plus de fr. 4400 les recettes, malgré des dons qui atteignent fr. 3500 en 1919 et fr. 2400 en 1920.

Les membres se divisent en: membres actifs (environ 200), membres philanthropes (qui paient une cotisation annuelle de fr. 5) et membres honoraires. La société continue à être dirigée avec beaucoup de compétence par M. G. Cuendet, président.

Genève, section des gardes-malades. — La section a admis définitivement comme membre Sœur Véréna Fivian; elle a inscrit comme candidate: M^{lle} Frieda Cornaz, garde-malade, 1894, de Faoug (Vaud).